

Coup de baguette magique

RAPPORT D'EXPERTS Un document de plus de cent pages vient d'être rendu public par une commission présidée

PAR PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER ET PHILIPPE OUDOT / PHOTOS STÉPHANE GERBER

«Ce rapport est le résultat d'un gros travail que nous avons réalisé sur mandat du Conseil exécutif. Il nous a demandé de lui fournir des pistes concrètes possibles afin de développer le bilinguisme dans le canton de Berne», a souligné Hans Stöckli, président de la commission d'experts, qui a présenté hier à Berne le fruit d'une bonne année de travail. En guise de première étape, la commission a réalisé, en collaboration avec le Forum du bilinguisme, un sondage auprès de 500 personnes représentatives des habitants dans toutes les régions du canton. De quoi prendre le pouls de la population quant à sa perception du bilinguisme. Premier constat réjouissant relevé par Hans Stöckli: plus de deux tiers des sondés (69%) estiment que celui-ci est une chance à saisir et qu'il renforce l'attrait du canton: «Toutes les régions attachent en effet de l'importance à la langue partenaire et y sont sensibles, même si la maîtrise et l'utilisation de celle-ci varient sensiblement d'une contrée à l'autre.»

Un réel atout

Ce baromètre montre également qu'aucune région ne considère le bilinguisme comme un désavantage, ni pour les personnes elles-mêmes, ni pour l'économie, la politique, la société ou la culture. Une grande majorité estime au contraire que c'est un atout. Dans ce contexte, la commission propose un changement de paradigme dans la politique du bilinguisme.

«Berne doit en effet se tourner vers l'avenir et saisir l'opportunité que représente la présence de deux communautés linguistiques sur son territoire. Il faut donc faire du bilinguisme une spécificité du canton, et c'est d'autant plus important que Berne est la

capitale fédérale», a souligné Hans Stöckli. Pour la commission, il est temps que l'Ours se dote d'une politique proactive en utilisant mieux les atouts du bilinguisme, tout en soignant et en protégeant la minorité linguistique.

Devenir exemplaire

La commission propose donc une vision du bilinguisme bernois qui englobe trois dimensions. D'abord, pour renforcer la cohésion cantonale, il faut que la population et les acteurs socio-économiques se sentent à l'aise, de fait et de droit, dans cet espace bilingue. «Chacun doit se sentir pris au sérieux, quelle que soit la langue dans laquelle il s'exprime.



Le bilinguisme favorise l'ouverture d'esprit, la diversité et la tolérance.»

HANS STÖCKLI
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Ensuite, au niveau de son positionnement, Berne se doit d'être reconnu socialement, économiquement, politiquement et culturellement comme un canton bilingue exemplaire, à même de jouer un rôle majeur. Enfin, en tant qu'entité qui abrite la capitale fédérale, Berne doit participer au renforcement de la cohésion nationale et jouer encore mieux ce rôle de trait d'union entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

Une vraie plus-value

Le président de la commission a tenu à mettre en évidence la valeur réelle du bilinguisme, qui ne doit pas être considéré comme une charge, mais au contraire comme un enrichissement. «Il favorise l'ouverture d'esprit, la diversité, la tolérance, la capacité d'adaptation.

Il encourage aussi l'apprentissage d'autres langues. Il renforce également l'attractivité du canton comme lieu de domicile, de résidence et comme destination touristique», a-t-il insisté. Bref, le bilinguisme contribue à l'attractivité du site économique bernois, à la diversification de son économie et à l'employabilité de sa population.

Pour renforcer le bilinguisme, les experts ont formulé 46 recommandations, dont dix considérées comme stratégiques, 23 comme importantes, et 13 comme souhaitables (voir page de droite). Considérant que le changement nécessite d'abord une réelle volonté politique, la commission propose de faire du développement du bilinguisme une priorité du programme gouvernemental de législation.

Quatre domaines, cinq axes stratégiques

Elle a classé ses recommandations dans quatre domaines d'activité. A savoir: politique, administration, institutions, médias; économie, agriculture, tourisme, infrastructures; instruction publique, sport, culture; et enfin santé, sécurité, justice et intégration. Quant aux axes stratégiques, la commission les a classifiés en cinq domaines: volonté politique, exemplarité, cohésion; organisation, coordination, structures; formation; ressources humaines; et finalement visibilité, sensibilité innovation. Et Hans Stöckli d'insister sur ce dernier axe en soulignant qu'aujourd'hui, Berne n'était pas perçu comme bilingue, mais plutôt comme un canton alémanique avec une minorité francophone.

Un choix possible

Secrétaire générale de la commission d'experts, Caroline Brunner a souligné que «ce rapport n'est pas exhaustif, mais constitue un catalogue exem-



Ils sont venus à trois pour présenter aux médias le rapport sur le bilinguisme (de g. à dr.): David Gaffino, Hans Stöckli

platif contenant un choix de mesures concrètes possibles.» Elle a toutefois relevé que pour l'heure, il n'avait pas encore fait l'objet d'une appréciation politique par le Conseil exécutif quant à sa faisabilité et à sa mise en œuvre.

Mais pour concrétiser ces belles intentions, la commission appelle l'Ours à mettre à disposi-

tion les ressources nécessaires en créant un fonds cantonal d'encouragement au bilinguisme destiné à soutenir des projets privés ou publics.

De son côté, le vice-chancelier David Gaffino a affirmé que le présent rapport constituait une bonne base de travail pour développer le bilinguisme dans le canton. «Mais cette

nouvelle vision, ce changement de paradigme doit se faire dans le respect de la territorialité des langues», a-t-il relevé. Et de préciser que le Conseil exécutif avait chargé la Chancellerie d'élaborer d'ici au 30 juin 2019 l'appréciation politique de ce rapport et une proposition de mise en œuvre de ses conclusions. **PHO**

Pour le vice-chancelier David Gaffino, une volonté claire de s'extirper de la Question jurassienne

Un rapport sur le bilinguisme rendu public après le verdict de la préfète Stéphanie Niederhauser? D'aucuns pourraient s'étonner de ce fâcheux timing. Tel n'est pas le cas du vice-chancelier David Gaffino, qui rappelle que suite à la consultation, externe comme interne, il a forcément fallu procéder à certaines corrections: «Il n'était pas question de bâcler ce document. Tout cela a pris du temps. Mais en ce qui concerne la Question jurassienne, il n'existe de toute façon pas de moment propice. Surtout, nous ne voulons plus nous laisser dicter notre calendrier par cette problématique.» Selon notre interlocuteur, le gouvernement, même s'il n'a pas rendu un verdict définitif, serait très satisfait du résultat. Surtout, il serait conscient de ce que tout cela implique, notamment en matière de formation bilingue:



David Gaffino: conquis par le rapport.

«Bien sûr, il est possible qu'il retrace certains aspects, qu'il abandonne certaines pistes et qu'il en étale dans le temps certaines autres.» Verdict fin juin, mais comme le souligne David Gaffino, quand un rapport a été bien préparé, il est plus facile de le faire avaliser. Quand on lui fait remarquer qu'il y avait un peu de méthode Coué dans tout cela, notre interlocuteur balaye l'argument d'un revers de main. Pour lui, il y aura toujours des esprits chagrins, des gens qui prétendent que le bilinguisme, c'est du vent: «Cela fait aussi partie du jeu politique. Moi, je ne perçois vraiment pas ce document comme ça. Il y a véritablement un changement de vision et de paradigme.»

Le vice-chancelier relève aussi la volonté de s'extirper de cette Question jurassienne, qui avait, jusqu'ici, tou-

jours des répercussions sur cette problématique: «Nous avons bel et bien tourné la page. De surcroît, nous ne nous adressons plus seulement aux francophones, mais également aux Alémaniques.»

Plus loin que le statu quo+

Le rapport le souligne, l'augmentation du nombre de francophones permettrait de doper le bilinguisme. David Gaffino admet le déséquilibre actuel, constate qu'il en va de même en Valais et que Fribourg est mieux équilibré: «Pourtant, Berne accomplit déjà beaucoup en la matière. Et le sondage a prouvé que cette notion résonne chez beaucoup de gens dans ce canton.» En fait, c'est la Question jurassienne qui aurait complexé Berne jusqu'ici: «C'est un peu ça. Mais dans le rapport, le changement de paradigme est total. Il n'est plus question de fardeau, de

frontière. C'est désormais de fierté qu'il convient de parler et c'est fort stimulant. La dimension biennoise, dans cet exercice? «Il est certain que les ressortissants de la ville ont l'habitude de vivre le bilinguisme. Ils savent ce que cela implique. Ils en connaissent les bons et les mauvais côtés. Forcément, cette notion est plus forte à Bienne, ce qui implique aussi des compromis.»

Par ailleurs, il convient de marteler qu'il n'est nullement question ici de supprimer la territorialité des langues. Enfin, David Gaffino souligne que ce rapport n'a pas été fait en songeant à Moutier: «Il découle tout simplement de la logique statu quo+. C'est Bernhard Pulver qui avait souhaité profiter de cette dynamique pour aller plus loin dans la réflexion et faire bénéficier tout le canton de la nouvelle donne.» **PABR**

sur le bilinguisme bernois

par Hans Stöckli. Selon ce dossier qui propose 46 mesures, le bilinguisme est un atout majeur, pas un boulet.



et Caroline Brunner, respectivement membre, président et secrétaire générale de la commission d'experts.

Dix recommandations stratégiques prioritaires

- Le bilinguisme est un objectif du programme gouvernemental 2019-2022.
- L'Etat élabore une stratégie pour le bilinguisme.
- Création d'une loi cantonale sur le bilinguisme et révision des bases légales en lien avec ce sujet.
- Création d'un Fonds cantonal de promotion du bilinguisme.
- Appel à une collaboration intercantonale sur le sujet.
- Mesures pour accroître la population, en particulier les francophones.
- Amélioration des compétences linguistiques dans les deux langues officielles du personnel de l'administration cantonale.
- Stratégie d'intégration d'entreprises dans le contexte cantonal bilingue.
- Promotion des échanges linguistiques scolaires.
- Amélioration de l'enseignement des langues officielles. **PABR**

Recommandations importantes

- Suivi, évaluation et développement régulier de la stratégie du bilinguisme.
- Renforcement des institutions et organisations existantes et actives dans le domaine.
- Amélioration de la gestion de la traduction.
- Meilleure prise en compte du bilinguisme dans les contrats de prestations pour les tâches publiques déléguées.
- Réseau intercantonal d'entreprises bernoises pour les échanges et stages dans l'autre langue officielle.
- Visibilité du bilinguisme dans la mobilité douce et le tourisme.
- Meilleure prise en compte du bilinguisme par les entreprises régionales de transports, etc.

Au total, on avance 46 recommandations: 10 stratégiques, 23 importantes et 13 souhaitables. **PABR**

La commission d'experts

- Hans Stöckli, président.
- Bernhard Altermatt, Région capitale suisse.
- Virginie Borel, Forum du bilinguisme.
- Corina Casanova, Forum helveticum.
- Francis Daetwyler, jusqu'au 31 mai 2018, puis Christophe Gagnebin, Conseil du Jura bernois.
- David Gaffino, CAF jusqu'au 31 août, puis vice-chancelier du canton de Berne dès le 1er août.
- François Grin, observatoire économie, langue formation.
- Simone Hebeisen, affaires francophones à l'Uni de Berne.
- Urs Heil, directeur ressources humaines de la Manufacture des montres Rolex SA.
- Nicoletta Mariolini, déléguée fédérale au plurilinguisme.
- Michael Stämpfli, BERNbilingue.
- Sacra Tomisawa-Schumacher, Association romande et francophone de Berne et environs.
- Roland Zaugg, Chambre d'économie publique du JB (CEP).
- Michel Walthert, vice-chancelier (jusqu'à fin juillet).
- Caroline Brunner, secrétaire générale, juriste à l'Office du bilinguisme de la Chancellerie.

«Des peanuts»

Ancien vice-chancelier du canton, Michel Walthert a participé aux travaux de la commission. Alors que certains s'inquiètent du coût du bilinguisme, il rappelle que les services de la Chancellerie (traduction, droit, etc.) perçoivent annuellement quelque 6,6 millions: «Par rapport au budget de l'Etat de 10 milliards, on peut parler de peanuts! Même pas 1%.» Il estime donc que la mise en pratique du rapport devrait être totalement supportable. Il en appelle également à la constitution d'un fonds. **PABR**

«A l'Hôpital de l'Île, le personnel doit être capable de répondre en français à un patient francophone»

Votre rapport contient 46 propositions – 10 considérées comme stratégiques, 23 jugées importantes et 13 souhaitables. Sur le papier, tout le monde semble soutenir le bilinguisme dans le canton, mais que faire pour que ce document n'en reste pas au stade des bonnes intentions?

D'abord, le Conseil exécutif nous a confié ce mandat, et je suis convaincu qu'il va jouer le jeu. Il a d'ailleurs déjà chargé la Chancellerie d'Etat d'établir un rapport afin de préparer la mise en œuvre de ces mesures d'ici à fin juin. Plusieurs points peuvent être engagés sans problème. A commencer par intégrer la défense et le développement du bilinguisme comme priorité du programme de la présente législature, ainsi que le changement de paradigme, qui est nécessaire. C'est en effet avant tout une question de volonté politique, et j'ai bon espoir que cette mesure soit prise encore cette année. Ensuite, nous invitons le canton à établir une stratégie de bilinguisme en fixant des buts, des échéances et les moyens qu'il faut mettre à disposition.

Vous réclamez aussi une loi sur le bilinguisme...

En effet, car la législation actuelle ne suffit pas. La loi sur le statut particu-



Hans Stöckli est convaincu que le rapport ne restera pas lettre morte.

lier ne concerne que le Jura bernois et Bienne. Or, il faut une loi qui s'adresse à l'ensemble de la population du canton. Dans ce contexte, je vous rappelle que notre commission d'experts a été nommée dans le cadre du développement du statu quo+ et donc que le fruit de notre travail devrait contribuer au maintien des frontières cantonales. Le canton doit donc saisir cette chance.

Mais la mise en œuvre d'une partie de vos propositions nécessite des moyens financiers. Or, Berne ne cesse de tailler dans ses dépenses. Le fonds de promotion du bilinguisme que vous réclamez est-il vraiment réaliste?

Oui, si les députés comprennent que le canton trouve aussi son intérêt dans le bilinguisme! C'est en effet une chance, et pas une charge. Il y a certes des obstacles, mais la constitution d'un fonds offre de nombreux avantages, car il permet de soutenir des projets, tant publics que privés. Car il ne faut pas oublier que la promotion du bilinguisme est une tâche transversale, qui concerne autant la Confédération, les cantons que les communes, mais aussi les secteurs public et privé.

Quels seraient les montants nécessaires, dans un premier temps?

Ce n'est pas à moi de le dire, et tout dépend de ce qu'on veut faire. Mais vous savez, avec 10 mios, on peut déjà faire de beaux projets... Par exemple dans la formation, la traduction, l'engagement de cadres bilingues, les échanges scolaires qui, pour moi, sont une priorité, car dans ce domaine, le canton de Berne est en queue de classement, très loin derrière le Valais. D'ailleurs, dans plusieurs domaines, il

n'est de loin pas à la pointe, et c'est pour ça qu'il faut mettre Berne en concurrence avec les autres cantons qui sont plus avancés que nous et qui ont mieux mis en valeur le bilinguisme. A cet égard, le sondage sur l'état du bilinguisme dans notre territoire révèle un fait intéressant: 61% des personnes interrogées souhaitent en effet rendre ces échanges obligatoires. C'est donc une mesure qui devrait pouvoir être mise en œuvre facilement.

Dans le rapport, vous mentionnez la nécessité de prendre des mesures pour favoriser la croissance de la population, des francophones notamment. Que faire?

C'est dans l'agglomération bernoise que le nombre de francophones a fortement diminué ces dernières années. Ces gens sont partis, notamment à Fribourg ou à Neuchâtel. C'est terrible! Il faut donc améliorer les conditions cadres qui favorisent le bilinguisme dans l'ensemble du canton, ou au moins dans certaines régions, cela peut contribuer à inciter des francophones à venir s'établir chez nous. Aujourd'hui, en effet, le ratio entre le nombre de places de travail créées et la population est très mauvais.

Au 19e siècle, la ville de Bienne avait accordé des allègements fiscaux pour attirer les francophones...

Non, nous n'allons pas aussi loin.

Vous proposez aussi des mesures contraignantes dans le domaine hospitalier afin de contrôler le respect du bilinguisme. Partout?

Non, cela ne concerne pas les établissements qui fournissent des soins qu'on trouve partout, mais ceux, comme l'Hôpital de l'Île, qui offrent des prestations de santé qui s'adressent à l'ensemble la population du canton. Là, le personnel doit être en mesure de répondre en français à un patient francophone. Le Centre hospitalier de Bienne a fait des progrès – pas encore assez –, mais à l'Île, il y a encore beaucoup à faire.

Vous souhaitez que pour l'enseignement de la seconde langue, on engage des enseignants dont c'est la langue maternelle. Mais ce ne sera pas possible partout...

Non, mais commençons déjà! Nous ne demandons pas que tout se réalise d'un jour à l'autre. Dieu a aussi eu besoin de six jours pour créer le monde... On peut donc avancer pas à pas. **PHO**